

# OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

## Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

Ce rapport de gestion et d'analyse (le « **rapport de gestion** ») de la situation financière et des activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« **Osisko Développement** » ou la « **Société** ») pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 (« **T1 2023** ») devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 et les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **International Financial Reporting Standards** » ou les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (l'**International Accounting Standards Board** ou l'« **IASB** »). La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique « **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs** ». Le présent rapport de gestion est en date du 8 mai 2023, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, suivant la recommandation du comité d'audit.

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« **LCSA** ») en novembre 2020 et se consacre au développement de ses actifs miniers principaux, incluant : le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique au Canada (le « **projet aurifère Cariboo** »), la mine d'or Trixie où la production est présentement à l'essai en Utah aux États-Unis (« **Trixie** »), le projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique (le « **projet aurifère San Antonio** »), des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et dans l'état de Guerrero au Mexique, et un portefeuille de titres négociables. Les actions ordinaires d'Osisko Développement se négocient à la Bourse de New York (« **NYSE** ») et à la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») sous le symbole ODV.

### Table des matières

Notre entreprise	2
Faits saillants – T1 2023	2
Faits saillants – Postérieurs au T1 2023	3
Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier	4
Placements en actions	15
Activités en matière de développement durable	16
Financements	18
Principales informations financières	21
Résultats d'exploitation	21
Liquidités et sources de financement en capital	23
Flux de trésorerie	24
Actifs non courants	25
Intérêts miniers	25
Résultat (perte) d'exploitation	25
Arrangements hors bilan	26
Risques et incertitudes	26
Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)	33
Base d'établissement des états financiers consolidés	33
Estimations et jugements comptables critiques	33
Instruments financiers	34
Renseignements techniques	34
Structure du capital-actions	34
Mesures financières non conformes aux IFRS	34
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	34

### **Notre entreprise**

Osisko Développement est une société canadienne d'exploration et de développement axée sur des propriétés qui englobent d'anciens producteurs de qualité, situées dans des juridictions favorables au secteur minier et offrant un potentiel de l'échelle d'un district. L'objectif de la société est de devenir un producteur nord-américain de métaux précieux de calibre intermédiaire, en sélectionnant et en faisant progresser un portefeuille de projets de développement et d'investissements ayant un potentiel de création de valeur. Les principaux actifs miniers détenus à part entière par l'entremise des filiales de la Société au 31 mars 2023 sont les suivants :

- Le projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada), détenu et exploité par Barkerville Gold Mines Ltd (« **Barkerville** »)
- La mine test Trixie (production à l'essai et exploration – Utah, États-Unis), au sein de la propriété Tintic de la Société, détenue et exploitée par Tintic Consolidated Metals LLC (« **Tintic** »)
- Le projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique), détenu et exploité par Sapuchi Minera S. R.L de C.V. (« **Sapuchi Minera** »)

En tant que société en phase d'exploration et de développement, la Société ne génère pas suffisamment de flux de trésorerie pour faire progresser l'évaluation et le développement de ses divers projets et propriétés et a toujours eu recours à des financements par capitaux propres et par emprunt pour maintenir ses liquidités financières. Le maintien de liquidités financières adéquates dépend de la capacité de la direction à obtenir des financements supplémentaires à l'avenir; toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à l'avenir ou à des conditions favorables à la Société (se reporter à la rubrique *Liquidité et ressources en capital*).

### **Faits saillants – T1 2023**

- Le 11 janvier 2023, la Société a déposé un rapport technique, conformément au Règlement 43-101, pour son projet aurifère Cariboo détenu à 100 % en lien avec les résultats de l'étude de faisabilité publiés le 3 janvier 2023 (se reporter à la rubrique *Projet aurifère Cariboo*).
- Le 31 janvier 2023, la Société a déposé un rapport technique en lien avec l'estimation des ressources minérales initiale pour son gîte souterrain Trixie détenu à 100 % (se reporter à la rubrique *Projet Tintic*).
- Le 24 février 2023, la Société a annoncé une entente visant l'émission de 10 000 actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») conformément aux modalités d'une entente de participation datée du 10 juin 2022 (l'« entente de participation ») avec la Première Nation Williams Lake (voir le communiqué du 5 juillet 2022), en lien avec le projet aurifère Cariboo, détenu à 100 % par la Société et situé au centre de la Colombie-Britannique.
- Le 2 mars 2023, la Société a complété un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 7 841 850 unités de la Société (les « unités ») au prix de 6,60 \$ par unité, pour un produit brut total d'environ 51,8 millions de dollars (le « placement »), y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription ») de la Société.
- Le 14 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait reçu les approbations requises de son conseil d'administration et qu'elle avait présenté une demande à la Bourse de croissance TSX afin de réduire le prix d'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires émis en 2022 (les « bons de souscription ») dans le cadre des placements privés avec ou sans courtier suivants (la modification des bons de souscription a été complétée le 17 mars 2023) :

<b>Placement privé</b>	<b>Bons de souscription émis<sup>(1)(2)</sup></b>	<b>Nouvelles modifications<sup>(1)(2)</sup></b>
2 mars 2022 <b>(Placement privé par l'entremise d'un courtier)</b>	7 752 916 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier d'unités et de reçus de souscription de la Société, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société (chacune, une « <b>action ordinaire</b> ») au prix de 22,80 \$ CA par action ordinaire jusqu'au 2 mars 2027.	<b>Réduction</b> du prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier <b>de 22,80 \$ CA à 14,75 \$ CA par action ordinaire.</b>
4 mars, 29 mars et 21 avril 2022 <b>(Placements privés sans intermédiaire)</b>	11 363 933 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire de reçus de souscription, chaque bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 18,00 \$ US par action ordinaire jusqu'au 27 mai 2027.	<b>Réduction</b> du prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre du placement privé sans intermédiaire <b>de 18,00 \$ US à 10,70 \$ US par action ordinaire.</b>

- (1) Chiffres présentés après l'entrée en vigueur de la consolidation (tels que définis ci-dessous). Le 3 mai 2022, à la suite de la clôture des placements privés susmentionnés, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur la base d'une (1) action ordinaire post-regroupement pour trois (3) actions ordinaires avant le regroupement (le « regroupement »). Par conséquent, les bons de souscription ont été ajustés pour donner effet au regroupement. Tous les chiffres et les prix d'exercice relatifs aux bons de souscription fournis dans le présent communiqué de presse sont fournis après la consolidation.
- (2) Les prix d'exercice des bons de souscription émis à l'origine en dollars canadiens et américains, respectivement, continueront d'être libellés dans leur devise de dénomination originale, les prix d'exercice ajustés étant équivalents en fonction du taux de change quotidien des dollars canadiens et américains en vigueur au 8 mars 2023.

- Au 31 mars 2023, la Société disposait d'environ 122,2 millions de dollars en trésorerie.

## **Faits saillants – Postérieurs au T1 2023**

- Le 3 avril 2023, la Société a annoncé les résultats de forage au diamant souterrain dans le cadre de son programme d'exploration en cours à Trixie, au sein du projet Tintic de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les résultats de forage, veuillez consulter le communiqué de presse du 3 avril 2023, disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).
- Le 8 mai 2023, la Société a annoncé la signature de deux ententes de permis marquantes, la Charte de processus et le Tableau conjoint des renseignements à fournir (Information Requirements Table ou « IRT »), réaffirmant le soutien multilatéral et l'engagement des différents paliers du gouvernement de la Colombie-Britannique (« C.-B. ») de faire avancer le processus d'approbation du projet aurifère Cariboo (« Cariboo » ou le « projet »), détenu à 100 % par la Société et situé au centre de la C.-B. (Canada).

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

### Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est formé des personnes suivantes élues lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui a eu lieu le 26 avril 2023 : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); Michele McCarthy; Duncan Middlemiss; Marina Katusa; David Danziger et Éric Tremblay.

La direction d'Osisko Développement inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, finances); Laurence Farmer (avocat principal, vice-président, développement stratégique et secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président principal, développement de projets, services techniques et environnement); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration).

### Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier

#### Étapes à venir pour les principaux projets

Étapes clés pour chaque projet	Date de réalisation prévue	Coûts résiduels anticipés*
<b>Projet aurifère Cariboo</b>		
Certificat d'évaluation environnementale	T3 2023	0,7 million \$
Permis	T1 2024	4,0 millions \$
<b>Projet San Antonio</b>		
Permis	Documents déposés – en attente de l'approbation gouvernementale	Aucun
<b>Projet Tintic</b>		
Développement de la rampe – 1 <sup>re</sup> étape	T3 2023	2,4 millions \$
Forage souterrain à Trixie	T3 2023	7,0 millions \$
Forage régional en surface	T4 2023	4,4 millions \$

\*Au 31 mars 2023

#### Projet aurifère Cariboo – Colombie-Britannique, Canada

Le projet aurifère Cariboo est un projet d'exploration aurifère de stade avancé détenu à 100 % par la Société et situé dans le camp minier historique de Wells-Barkerville, dans le district de Wells au centre de la Colombie-Britannique (Canada), qui s'étend sur une distance d'environ 77 kilomètres selon un axe nord-ouest/sud-est. L'ensemble des terrains détenu par la Société totalise 415 titres miniers et couvre une superficie d'environ 155 000 hectares.

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère Cariboo en vertu de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

#### Rapports techniques et estimation des ressources minérales

Au total, 6 500 mètres (« m ») ont été forés en 2022 sur le projet aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage intercalaire et d'exploration sur la zone Lowhee. Les travaux de forage ont débuté en mars 2022 et ont été complétés en juillet de la même année. Au total, 27 sondages ont été forés à intervalles rapprochés de 12,5 m dans le secteur visé pour l'échantillonnage en vrac de Cariboo et d'autres secteurs prioritaires à proximité afin d'améliorer la confiance envers le modèle.

Pour plus d'information sur les résultats de forage, veuillez consulter le communiqué de presse de la Société déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) en date du 15 novembre 2022.

La Société a complété une étude de faisabilité (« EF ») pour le projet aurifère Cariboo (l'« EF de Cariboo ») avec une date d'effet au 12 janvier 2023, qui envisage un projet à faible intensité capitalistique, réalisable par étapes, avec un concept incluant des infrastructures évolutives afin de tenir compte du contexte inflationniste mondial actuel. La direction est d'avis que cette approche de développement du projet Cariboo permettrait d'atténuer les risques liés à l'intensité

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion  
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

capitalistique du développement tout en offrant la possibilité de maximiser les marges. La Société prévoit que le développement potentiel du projet aurifère Cariboo pourrait fournir une base pour progresser vers l'établissement d'un district minier plus vaste, y compris la mise en valeur de multiples gisements le long de plusieurs corridors totalisant environ 80 km de minéralisation. Les résultats de l'EF de Cariboo sont résumés ci-dessous :

UNITÉ MÉTRIQUE		PHASE 1	PHASE 2	TOTAL (DVM)
<b>Hypothèses du scénario de base</b>				
Prix de l'or	\$ US/oz		1 700	
Taux de change	CAD : USD		0,77	
Taux d'escompte	%		5,0 %	
<b>Production</b>				
Durée de vie de la mine	années	3	9	12
Minerai extrait total	tonnes	1 542 471	15 160 983	16 703 454
Débit moyen	tpj	1 500	4 900	4 056
Teneur moyenne en or d'alimentation, diluée	g/t Au	4,43	3,72	3,78
Total d'or contenu	oz	219 488	1 811 665	2 031 152
Taux de récupération de l'or moyen	%	93,6 %	91,8 %	92,0 %
Total de l'or récupéré, payable	oz	205 419	1 663 436	1 868 856
Production annuelle moyenne d'or	oz/an	72 501	193 798	163 695
<b>Coûts d'exploitation par unité</b>				
Exploitation minière souterraine	(\$/t extraite)	77,6	51,1	53,6
Traitement	(\$/t extraite)	37,1	25,3	26,4
Transport du concentré	(\$/t extraite)	17,3	3,5	4,8
Gestion des eaux et des résidus	(\$/t extraite)	18,4	6,1	7,2
Charges générales et administratives	(\$/t extraite)	19,4	9,8	10,7
Total des coûts d'exploitation par unité	(\$/t extraite)	169,8	95,8	102,6
<b>Coûts d'exploitation</b>				
Coûts décaissés totaux <sup>2</sup>	\$ US/oz	1 149	748	792
CMTC <sup>2</sup>	\$ US/oz	1 634	886	968
<b>Dépenses en immobilisations<sup>3</sup></b>				
Dépenses en immobilisations initiales	M\$	137,3	–	137,3
Dépenses en immobilisations d'expansion	M\$	–	451,1	451,1
Dépenses en immobilisations de maintien	M\$	134,2	332,4	466,6
Total	M\$	271,5	783,5	1 055,0

**Remarques :**

1. Les totaux peuvent différer en raison des chiffres arrondis.
2. Il s'agit d'une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS*.
3. Les dépenses en immobilisations excluent les coûts irrécupérables (2,5 M\$) et les dépenses engagées avant l'obtention des permis (64,8 M\$).

**Estimation des ressources minérales**

L'EF inclut une mise à jour de l'estimation des ressources minérales intégrant 35 578 mètres de données de forage supplémentaires accumulées dans les secteurs Shaft, Valley et Lowhee depuis le 24 mai 2022, soit la date d'effet du rapport technique intitulé « Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project, District of Well, British Columbia, Canada », daté du 24 mai 2022 pour les gîtes de Cow Mountain (zones Cow et Valley), Island Mountain (zones Shaft et Mosquito), et Barkerville Mountain (zones Lowhee et KL). Cette mise à jour s'est soldée par une augmentation de 6 % du nombre total d'onces d'or dans la catégorie des ressources présumées. Les ressources minérales mesurées et indiquées excluent les réserves minérales. Les ressources minérales ont une date d'effet au 11 novembre 2022.

**Tableau 5 : Estimation des ressources minérales de Cariboo – 11 novembre 2022**

Catégorie / Gîte	Tonnes (000)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (000 oz)
<b>Mesurées</b>	–	–	–
Bonanza Ledge	47	5,06	8
<b>Indiquées</b>			
Bonanza Ledge	32	4,02	4
BC Vein	1 030	3,12	103
KL	386	3,18	39
Lowhee	1 368	3,18	140
Mosquito	1 288	3,68	152
Shaft	4 781	3,39	523
Valley	2 104	3,14	213
Cow	3 644	3,31	388
<b>Total indiquées</b>	<b>14 635</b>	<b>3,32</b>	<b>1 564</b>
<b>Présumées</b>			
BC Vein	461	3,55	53
KL	1 918	2,75	169
Lowhee	445	3,34	48
Mosquito	1 290	3,55	147
Shaft	6 468	3,84	800
Valley	2 119	3,30	225
Cow	2 769	3,03	270
<b>Total mesurées</b>	<b>14 682</b>	<b>3,33</b>	<b>1 571</b>
<b>Total présumées</b>	<b>15 470</b>	<b>3,44</b>	<b>1 712</b>

Remarques :

1. Les ressources minérales excluent les réserves minérales. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.
2. L'estimation des ressources minérales est conforme aux Normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (2014), et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources et des réserves minérales émises par l'ICM en 2019.
3. En tout, 481 zones filoniennes ont été modélisées pour les gîtes de Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur en or du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.
4. L'estimation est présentée dans le cadre d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine à un seuil de coupure de 2,0 g/t Au, à l'exception de Bonanza Ledge où le seuil de coupure est de 3,5 g/t Au. Les seuils de coupure pour les gîtes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont été calculés en regard d'un prix de l'or de 1 700 \$ US l'once; un taux de change \$ US/\$ CA de 1,27; un coût global d'exploitation minière de 54,32 \$/t; des coûts de traitement et de transport de 22,29 \$/t; des coûts généraux et administratifs (« G&A ») et environnementaux de 15,31 \$/t; et un coût en capital de maintien de 31,19 \$/t. Le seuil de coupure pour le gîte Bonanza Ledge a été calculé en regard d'un prix de l'or de 1 700 \$ US l'once; un taux de change \$ US/\$ CA de 1,27; un coût global d'exploitation minière de 79,13 \$/t; des coûts de traitement et de transport de 65,00 \$/t; et des coûts G&A et environnementaux de 51,65 \$/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).
5. La masse volumique apparente varie de 2,69 g/cm<sup>3</sup> à 3,20 g/cm<sup>3</sup>.
6. Un plafonnement en quatre étapes a été utilisé pour les données composites. Des ellipses de recherche limitées comprises entre 7 et 50 g/t Au à quatre distances différentes de 25 à 250 m. Les teneurs élevées de Bonanza Ledge ont subi un plafonnement à 70 g/t Au sur 2,0 m de données composites.
7. Les ressources minérales aurifères des zones filoniennes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont fait l'objet d'une estimation au moyen du logiciel Datamine Studio<sup>MC</sup> RM 1.9, des limites fermes ayant été retenues pour les résultats d'analyse regroupés. Les ressources minérales argentifères et la minéralisation aurifère dans le halo de dilution ont été estimées au moyen du logiciel Datamine Studio<sup>MC</sup> RM Pro 1.11. La méthode du krigeage ordinaire a été utilisée. L'estimation des ressources minérales au gisement Bonanza Ledge a fait appel au logiciel GEOVIA GEMS<sup>MC</sup> 6.7, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. La méthode du krigeage ordinaire a été utilisée pour l'interpolation d'un modèle de blocs.
8. Les résultats sont présentés in situ. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis.

## Estimation des réserves minérales

Les réserves minérales probables de 16,7 Mt à une teneur de 3,78 g/t Au, pour 2,03 Moz d'or contenu dans les gisements souterrains, telles que définies ci-dessous, ont une date d'effet au 6 décembre 2022 et servent de fondement pour l'EF. Seules les ressources minérales classées dans les catégories mesurées et indiquées se sont vues attribuer des paramètres économiques dans le cadre de la conception minière et là où leur viabilité économique a été démontrée, ont été classées dans les réserves minérales, en intégrant un facteur de dilution minière externe de 8 % dans l'estimation des réserves minérales.

**Tableau 6 : Estimation des réserves minérales de Cariboo – 6 décembre 2022**

Catégorie / Gisement	Tonnes (000)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (000 oz)
<b>Prouvées</b>	–	–	–
<b>Probables</b>			
Cow	4 127	3,41	453
Valley	3 445	3,70	410
Shaft	7 962	3,87	990
Mosquito	603	4,93	95
Lowhee	567	4,56	83
<b>Total des réserves prouvées et probables</b>	<b>16 703</b>	<b>3,78</b>	<b>2 031</b>

Remarques :

1. Les totaux peuvent différer en raison des chiffres arrondis.
2. Les réserves minérales ont été estimées conformément aux *Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales* de l'ICM (2014), intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101.
3. Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour les réserves minérales : prix de l'or de 1 700 \$ US/oz, taux de change de 1,27 USD/CAD, et teneur de coupure variable de 1,70 g/t à 4,00 g/t Au.
4. Les réserves minérales incluent la dilution interne et externe ainsi que le taux de récupération minière. La dilution externe est estimée à 8 %. Le taux de récupération minière moyen a été établi à 93,6 % afin de tenir compte du minerai laissé dans chaque bloc en bordure du gisement.

Pour de plus amples renseignements sur le projet aurifère Cariboo et sur l'EF de Cariboo, y compris les hypothèses, qualifications et restrictions en lien avec les renseignements divulgués à propos de l'EF de Cariboo sur le projet aurifère Cariboo, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Feasibility Study for the Cariboo Gold Project, District of Well, British Columbia, Canada* », en date du 10 janvier 2023 (modifié le 12 janvier 2023) avec une date d'effet au 30 décembre 2022 (l'« **EF de Cariboo** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). L'EF de Cariboo remplace le rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report – Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project* » et daté du 22 juin 2022 (avec une date d'effet au 24 mai 2022) (l'« **EEP de Cariboo** ») à titre de rapport technique à jour à l'égard du projet aurifère Cariboo aux fins du Règlement 43-101.

Le 24 mai 2022, la Société a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo dans le cadre de son évaluation économique préliminaire (« **EEP** »). Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée en raison du processus de modélisation en « corridors filoniens » plutôt qu'en veines individuelles. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR entièrement détenue par la Société. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,0 g/t Au (grammes par tonne métrique) pour tous les gîtes sauf Bonanza Ledge. Le seuil de coupure à Bonanza Ledge est de 3,5 g/t Au.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur plus de 650 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2 021 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 3 550 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

Pour de plus amples renseignements sur l'EEP, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project, District of Wells, British Columbia, Canada* », en date du 24 mai 2022 avec une date d'effet au 24 mai 2022 (l'« **EEP de Cariboo** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Veuillez noter que l'EF de Cariboo remplace l'EEP de Cariboo à titre de rapport technique à jour à l'égard du projet aurifère Cariboo aux fins du Règlement 43-101. *Processus d'évaluation environnementale (« EE ») et d'obtention des permis*

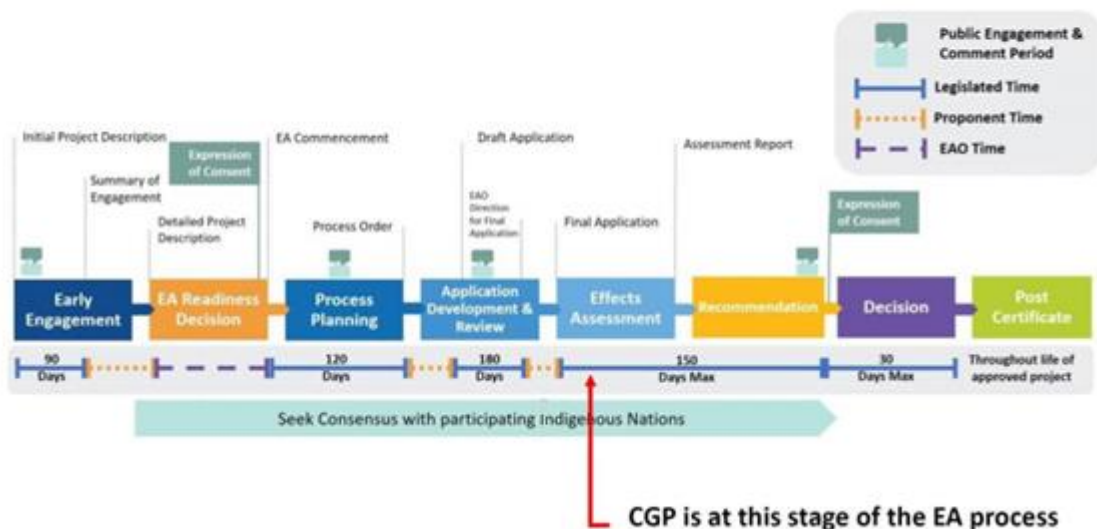
Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la Loi sur les mines, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. Ces modifications ont soutenu le maintien en emploi de travailleurs additionnels à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II a permis d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo va de l'avant. En juillet 2021, la province de Colombie-Britannique a autorisé un permis pour l'extraction d'un échantillon en vrac de 10 000 t de matériel minéralisé, le développement d'un portail et de 2 200 m de galeries pour accéder au gisement.

Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo. Le projet a déjà franchi plusieurs étapes en vue de l'obtention du certificat d'EE planifiée au troisième trimestre de 2023, avec l'intégration du secteur de Bonanza Ledge visé par le permis et comprenant les zones Lowhee, BC Vein et KL et l'augmentation du débit de traitement de 4 750 t/j à 4 900 t/j. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à la Société le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

Les étapes complétées et à compléter requises pour obtenir la certification d'EE ciblée au T3 2023 sont résumées ci-dessous :

- Engagement initial – Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- Décision de préparation d'EE – Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- Planification du processus – Complété
- Préparation et révision de l'application – Application déposée et à l'étude
- Incidences de l'évaluation
- Recommandations
- Décision
- Après l'obtention du certificat

### Cariboo Gold Project – Status in the BC Environmental Assessment Process



\*CGP fait référence au projet aurifère Cariboo (*Cariboo Gold Project*).

\*EAO fait référence au Bureau des évaluations environnementales (*Environmental Assessment Office*)



## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

Au 31 mars 2023, le projet aurifère Cariboo a atteint les étapes avancées du processus d'obtention des permis et des études économiques, tel que résumé dans les faits saillants ci-dessous :

- La cérémonie de signature du 23 octobre 2022 avec les aînés et les membres de la Première Nation Lhtako Dené à Wells et Quesnel a été un évènement important dans le cadre de l'entente sur la durée de vie du projet intervenue entre la Première Nation Lhtako Dené et Osisko Développement, soulignant l'importance de notre partenariat, de notre soutien mutuel et des avantages qui en découlent.
- L'application révisée pour le processus d'évaluation environnementale (« EE ») a été déposée auprès du Bureau des évaluations environnementales de la Colombie-Britannique (*Environmental Assessment Office* ou « EAO ») le 14 octobre 2022 pour le projet aurifère Cariboo. Les 1 700 commentaires reçus de la part des différents examinateurs ont été traités avec succès et ODV s'attend à recevoir l'acceptation officielle du EAO d'ici la mi-novembre 2023 afin de procéder à la phase Incidences de l'évaluation et Recommandations, qui est la dernière étape du processus d'évaluation environnementale. Le tout se déroule conformément à l'échéancier prévu par la Société, qui s'attend à recevoir le certificat d'EE au troisième trimestre de 2023 pour une capacité d'exploitation de 4 750 tonnes / jour.
- En parallèle au processus d'EE, la Société a entrepris les démarches pour la demande officielle de permis pour le projet aurifère Cariboo, avec le dépôt de la Description de projet au ministère le 30 septembre 2022. IRT reçu en novembre.
- Tous les travaux de forage et de modélisation géologique ont été complétés et les résultats d'analyse de 2022 seront publiés sous peu, suivant la vérification finale des données d'AQ/CQ.

Tous les permis ont été reçus pour l'échantillonnage en vrac dans le secteur du gîte Lowhee, qui implique 2 200 mètres de développement souterrain et l'extraction de 10 000 tonnes de matériel minéralisé pour de nouveaux essais de tri.

- Au-delà du secteur du projet aurifère Cariboo, 25 cibles de forage de grande qualité sont déjà définies, démontrant les années d'exploration continue sur les titres miniers détenus par ODV autour du projet aurifère Cariboo.

La Société prévoit de recevoir les permis au T1 2024.

### Projet aurifère Bonanza Ledge II – Colombie-Britannique (Canada)

Le projet Bonanza Ledge II est un projet à petite échelle de courte durée qui a été placé en mode de surveillance et maintien au début du mois de juin 2022. Le projet permet à la Société de faciliter (i) les opportunités de gérer les obligations de restauration historiques héritées par la Société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la Société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. En parallèle à l'examen de l'évaluation environnementale, au processus d'obtention des permis et au rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur le projet aurifère Cariboo, la Société a aussi produit environ 11 424 onces d'or sur son projet Bonanza Ledge II depuis le redémarrage du projet jusqu'au début du mois de juin 2022.

La Société a démarré les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge II au premier trimestre de 2021 après avoir obtenu, au T1 2021, un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. La Société a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des dernières modifications aux permis pour la mine Bonanza Ledge II et l'usine QR. Le portail souterrain a été finalisé au T4 2021 et la Société a maintenant suspendu ses travaux d'échantillonnage en vrac.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité.*

### Objectifs pour 2023

- Réaliser l'EE et ajouter la zone Lowhee et d'autres améliorations et changements au certificat d'EE et à la Description de projet certifiée.
- Poursuivre les activités en vue de l'obtention des permis pour le projet aurifère Cariboo à 4 900 tonnes par jour (tpj) en incluant la zone Lowhee.
- Finaliser l'ingénierie détaillée des travaux de restauration, de traitement des eaux et de gestion des stériles en vue du démarrage du projet aurifère Cariboo.
- Améliorer l'usine de traitement des eaux (« UTE ») à Bonanza Ledge afin de traiter les nitrates et à l'usine QR pour retirer et gérer le rétentat de l'UTE.
- Poursuivre les démarches d'engagement avec les parties prenantes et finaliser l'entente avec la Première Nation Xat'sül et le district de Wells.
- Évaluer la possibilité d'aller de l'avant avec l'ingénierie détaillée et l'obtention des permis pour la ligne de transmission en vue d'un raccordement au réseau de BC Hydro au T4 2024.

### Projet Tintic – Utah (É.-U.)

Le projet Tintic est situé dans l'ouest du comté d'Utah, à environ 64 km au sud de Provo (Utah) et 95 km au sud de Salt Lake City. La propriété où se trouve la mine test Trixie ou le gîte Trixie couvre la majeure partie du district d'East Tintic, situé autour et immédiatement à l'est de la ville incorporée d'Eureka. Les terrains inclus dans le projet Tintic détenus ou contrôlés par ODV comprennent 1 105 claims miniers concédés par lettres patentes totalisant 5 746 ha (14 200 acres) et 107 claims miniers d'une superficie d'environ 1 214 ha (3 000 acres), qui sont en grande majorité des baux miniers concédés par lettres patentes. ODV détient un petit pourcentage variable de participations ou de redevances dans plusieurs autres claims au-delà du groupe de claims principal.

#### *Acquisition de Tintic*

Le 27 mai 2022, Osisko Développement a acquis une participation de 100 % dans Tintic en faisant l'acquisition de : (i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et (ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« **Chief** »). Immédiatement après la clôture de la transaction, Chief a procédé à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « **fusion** ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief est maintenant détenu par la Société. La contrepartie totale aux vendeurs s'élève à un montant total d'environ 199,4 millions de dollars, comprenant : (i) des paiements en espèces d'environ 74,7 millions de dollars, (ii) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires de la Société, et (iii) une contrepartie différée et des paiements éventuels d'une juste valeur évaluée à 15,1 millions de dollars.

Les paiements différés consistent en un montant de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en trésorerie ou en actions au gré de la Société; (i) deux octrois de redevances de 1 % NSR, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur de la Société pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (ii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de matière minéralisée extraite de Trixie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et accumulée en surface; et (iii) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Un certain nombre d'actionnaires de Tintic correspondant à environ 32,5 % de l'actionnariat total de Tintic ont signé des conventions de blocage de 12 mois, qui prévoient que : (i) 33 % des actions seront librement négociables à l'anniversaire de quatre mois de la date de clôture du 27 mai 2022 (la « **date de clôture** »); (ii) une autre tranche de 33 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire de huit mois de la date de clôture; et (iii) la dernière tranche de 34 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire d'un an de la date de clôture. En date du présent rapport, 34 % des actions sont toujours bloquées.

Avec la clôture de la transaction, la Société a acquis une participation de 100 % dans la mine test Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Les travaux d'exploration en cours de Tintic ont démontré le potentiel d'expansion et de nouvelles découvertes tant à la mine test Trixie que sur le portefeuille de propriétés plus large. Le scénario espéré est que l'acquisition de Tintic, à la suite d'efforts d'exploration, serve à accélérer la démarche de la Société pour devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire et ajoute de nouvelles opportunités d'explorer et de développer un autre projet au sein de son portefeuille.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

### Programme d'exploration

Le projet Tintic englobe 23 anciennes mines de métaux précieux et de base situées dans le district minier East Tintic en Utah, à 95 km au sud-ouest de Salt Lake City. Le projet Tintic couvre une superficie de plus de 17 000 acres (6 880 ha), incluant 14 200 acres (5 746 ha) de claims miniers concédés par lettres patentes.

En 2022, la Société a complété 28 trous de forage à circulation inverse (« **RC** ») en surface près de Trixie, pour un total d'environ 8 772 m, et 66 trous de forage au diamant (« **DD** ») souterrains au niveau 625 à Trixie, pour un total d'environ 2 976 m, à l'aide de deux foreuses RC en surface et deux foreuses au diamant souterraines. À ce jour, des résultats d'analyse ont été reçus pour 8 sondages RC et 64 sondages DD. Des échantillons des fronts de taille souterrains ont été prélevés en continu dans tous les secteurs en développement à Trixie et ceux-ci, combinés aux résultats de forage, seront utilisés pour préparer une première estimation de ressources minérales à Trixie.

Au T1 2023, des résultats d'analyse ont été reçus pour 8 sondages RC et 56 sondages DD du programme 2022; pour de plus amples détails, veuillez consulter les communiqués de presse de la Société datés du 11 janvier 2023 et du 3 avril 2023.

Pour de plus amples renseignements sur le projet Tintic, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Technical Report on the Tintic Project, East Tintic Mining District, Utah County, Utah, USA* », en date du 10 juin 2022 (date d'effet au 7 juin 2022) (le « **rapport technique de Tintic** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil d'émetteur de la Société au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Un rapport technique mis à jour pour le projet Tintic a été complété en janvier 2023. Le rapport technique, intitulé « *NI 43-101 Technical Report, Initial Mineral Resource Estimate for the Trixie Deposit, Tintic Project, Utah, United States of America* » en date du 27 janvier 2023 (avec une date d'effet au 10 janvier 2023) (l'« **ERM de Trixie** »), a été préparé et compilé pour la Société par les représentants indépendants de Micon International Limited conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « **Règlement 43-101** »). La première estimation de ressources minérales telle que décrite dans l'ERM de Trixie est résumée ci-dessous :

Catégorie	Tonnes (000)	Teneur en or (g/t)	Or contenu (000 oz)	Teneur en argent (g/t)	Argent contenu (000 oz)
Mesurées	11	190,61	67	195,53	69
Indiquées	225	20,17	146	43,73	316
Mesurées et indiquées	236	28,08	213	50,77	385
Présumées	385	19,64	243	42,82	530

#### Notes

1. Onces troy (« **oz** »), or (« **Au** »), argent (« **Ag** »), tonnes (« **t** »), grammes par tonne (« **g/t** »).
2. La date d'effet de l'ERM de Trixie est le 10 janvier 2023.
3. La Société entend déposer un rapport technique (le « **rapport technique** ») portant sur l'ERM de Trixie conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « **Règlement 43-101** ») sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement dans les 45 jours suivant la date du communiqué de presse pertinent.
4. Messrs. William Lewis, P.Geol., de Micon International Limited et Alan S. J. San Martin, AusIMM(CP), de Micon International Limited (i) ont examiné et validé l'ERM de Trixie, (ii) sont considérés comme indépendants de la Société aux fins de l'article 1.5 du Règlement 43-101, et (iii) sont une « **personne qualifiée** » aux fins du Règlement 43-101.
5. L'ERM de Trixie comprend cinq zones au sein du secteur plus large de Trixie : T1, T2, T3, T4 et 75-85. Aucun bloc dans la zone T3 n'atteint la teneur de coupure utilisée dans le cadre de l'ERM de Trixie.
6. L'ERM de Trixie divulguée dans le communiqué de presse pertinent a été estimée en utilisant les normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales et les lignes directrices préparées par le comité de l'ICM dédié aux réserves et aux ressources minérales et adoptées par le conseil de l'ICM.
7. Les ressources minérales sont présentées lorsqu'elles se retrouvent à l'intérieur de formes potentiellement exploitables générées à l'aide d'un algorithme d'optimisation de chantiers, en supposant une méthode d'abattage souterrain par longs trous avec des chantiers dont les dimensions seraient de 6,1 m x 6,1 m x 1,5 m minimum.
8. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
9. La modélisation géologique a été effectuée par la géologue de production sénior d'Osisko Développement Courtney Kurtz, P.G. d'Utah (États-Unis) à l'aide du logiciel Leapfrog Geo. L'ERM de Trixie a été préparée par le géologue responsable des ressources d'Osisko Développement Daniel Downton, P.Geol., à l'aide du logiciel Studio RM Pro 1.12 de Datamine, sous la supervision de William Lewis et Alan San Martin de Micon International Ltd.
10. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario d'exploitation souterraine et des hypothèses en dollars US. Le seuil de coupure de 4,85 g/t Au a été calculé en utilisant un prix de l'or de 1 750 \$ US l'once, un taux de change CAD:USD de 1,30, des coûts totaux (extraction minière, traitement du minerai et G&A) de 226,62 \$ US par tonne impériale, des redevances combinées de 4,5 % et un taux de récupération métallurgique moyen de 95 %.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

11. Des valeurs de masse volumique apparente moyennes par domaine minéralisé ont été assignées aux domaines T1 (2,616 T/m<sup>3</sup>), T2 (2,955 T/m<sup>3</sup>), T3 (2,638 T/m<sup>3</sup>), T4 (2,621 T/m<sup>3</sup>) et 75-85 (2,617 T/m<sup>3</sup>).
12. La méthode d'interpolation de la distance inverse au carré a été utilisée dans un modèle de blocs dont les dimensions étaient de 1,2 m x 1,2 m x 1,8 m.
13. Les résultats de l'ERM de Trixie sont présentés in situ. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes est arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis.
14. Ni la Société ni Micon International Limited n'a connaissance d'un enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, lié à la commercialisation ou d'un autre enjeu pertinent connu qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales, autre que ceux divulgués dans le communiqué de presse pertinent.

### Objectifs pour 2023

Au T1 2023, la société a poursuivi ses travaux souterrains d'exploration et de délimitation au gîte Trixie avec deux foreuses au diamant. Environ 5 000 mètres de forage ont été proposés pour 2023. Au T1, 2 334 mètres ont été forés en 25 sondages. Les résultats d'analyse restent à venir pour ces sondages. Un premier programme de forage au diamant de 3 000 m est proposé pour investiguer la minéralisation de cuivre-molybdène-or porphyrique sur le projet Tintic, notamment dans le secteur Big Hill. Ces travaux de forage devraient débuter au T3.

La compilation des données des mines historiques dans le secteur se poursuit et devrait permettre de générer d'autres cibles de forage sur l'ensemble de la propriété Tintic.

Le commencement d'une rampe souterraine est amorcé et était achevé à environ 68 % en date du 31 mars 2023. La Société s'attend à ce que l'achèvement de la rampe souterraine permette potentiellement de faire des gains au niveau de la productivité et des taux d'extraction minière.

La capacité d'arriver à accroître la production et les investissements requis pour accroître la production font l'objet de travaux techniques en cours. Rien ne garantit que les travaux techniques permettront de justifier le développement plus avant, étayeront la capacité d'accroître la production ou démontreront la capacité d'accroître la production par l'entremise d'une expansion à faible coût des installations existantes. La capacité de poursuivre et d'étendre les opérations est assujettie à des risques incluant la possibilité que des permis, licences et approbations supplémentaires ou modifiés soient nécessaires, des risques liés aux opérations minières, la nécessité d'engager des dépenses en immobilisations et/ou des coûts d'exploitation additionnels, des prix de matières premières justifiant de tels travaux, la rareté potentielle d'employés, des risques et des approbations en matière d'environnement et une connaissance limitée du matériel minéralisé disponible sur le site. La capacité de poursuivre la production aux conditions actuelles est abordée ci-dessous. Toute expansion est, jusqu'à ce que et à moins que les travaux techniques proposés l'appuient, assujettie aux mêmes risques décrits ci-dessous pour les activités qui ne sont pas étayées par des travaux techniques.

La Société précise que la décision de commencer la production à Trixie sous la forme d'une exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve sans qu'une étude de faisabilité, de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique ait été effectuée et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Des essais d'abattage minier à petite échelle à Trixie ont été suspendus en décembre 2022, et si et quand les essais d'extraction minière reprennent, rien ne garantit que la production se poursuivra tel qu'anticipé ou de toute autre façon, ni que les coûts de production anticipés seront réalisés. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre les opérations actuelles après la clôture à Trixie, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production à Trixie pourraient être suspendus à tout moment.

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité*.

### Projet aurifère San Antonio – État de Sonora (Mexique)

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine de production d'oxyde de cuivre. En 2020, suivant l'acquisition de ce projet, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

La Société a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* (« **MIA** »));
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai.

Le 29 avril 2023, le Sénat mexicain a approuvé une vaste réforme des lois régissant l'industrie minière, incluant une exigence pour les sociétés minières de verser un pourcentage des profits à différentes parties prenantes. La nouvelle loi sur les mines réduit la durée maximale des concessions de 50 à 30 ans, et peut permettre aux autorités d'annuler des concessions si aucun travail n'y est effectué dans un délai de deux ans. La Société suit la situation de près et continuera d'en évaluer l'impact sur ses actifs mexicains.

En 2021, Sapuchi Minera se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de matière minéralisée sur le site.

Depuis l'acquisition par Osisko Développement du projet San Antonio en novembre 2020, la Société a réussi à mener à terme les jalons opérationnels suivants :

- La construction d'une halde de lixiviation et d'une usine de traitement par charbon en colonne à la fin de 2021, afin de traiter les stocks de matériel minéralisé empilé.
- 1,1 million de tonnes de minerai empilé à une teneur moyenne de 0,58 g/t Au ont été placées sur la halde de lixiviation en tas.
- 13 065 onces d'or provenant de la halde de lixiviation en tas de San Antonio ont été vendues au 31 mars 2023.

### *Permis*

La Société a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude du milieu d'accueil sur l'environnement. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40 881, Sapuchi 2 E-82/40 882, Sapuchi 3 E-82/40 883, et Sapuchi 4 E-82/40 888.

Toute la documentation requise pour le changement d'utilisation du territoire et les permis d'EE a été déposée et la Société attendait l'octroi de ces deux permis par le gouvernement mexicain. Au début du mois de décembre 2022, le directeur de SEMARNAT a annoncé un moratoire sur tous les permis environnementaux pour les opérations à ciel ouvert, qui seront refusés sans processus d'approbation en place jusqu'à nouvel ordre. Par la suite, la Société a reçu une communication à l'effet que le MIA ne serait pas approuvé. Le processus d'approbation pour les permis environnementaux pour l'exploitation minière pourrait reprendre après la conclusion des élections présidentielles et des gouverneurs, qui auront lieu en juillet 2024, et l'entrée en fonction du nouveau président en septembre 2024, bien qu'il n'y ait aucune certitude à l'heure actuelle. Afin de s'assurer que le projet aurifère San Antonio ne soit pas retardé davantage en raison du processus d'octroi des permis, la direction a retiré les deux demandes de permis dans l'intention de les redéposer lorsque le moratoire sera levé ou qu'un processus d'approbation clair sera en place.

### *Programme d'exploration*

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au T2 2 021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 870 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente.

Le 30 juin 2022, la Société a annoncé une première estimation de ressources minérales exploitables par fosse pour le projet San Antonio (l'« **ERM de Sapuchi** »). Voir les tableaux ci-dessous. L'ERM 2022 de Sapuchi couvre une portion du couloir Sapuchi – Cerro Verde qui englobe cinq gîtes : Sapuchi, Golfo de Oro, California, Calvario et High Life, sur une distance latérale d'environ 2,8 km par une largeur maximale de 600 mètres (m) jusqu'à une profondeur maximale de 300 m sous la surface.

L'ERM de Sapuchi est basée sur 84 454 m de forage actuel et historique vérifié en 579 sondages, dont 27 870 m de forage en 177 sondages qui ont été forés par la Société en 2021. La minéralisation aurifère est encaissée dans des brèches hydrothermales et des sédiments altérés, sous forme de stockwerks de veines et veinules de quartz, adjacents à des intrusions et des zones de failles et souvent associés à des carbonates de fer. Des essais métallurgiques ont démontré

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion**  
**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

que les matériaux oxydés se prêtaient bien à la lixiviation et se sont soldés par des recommandations de broyage pour les zones de transition et de sulfures. La Société a déposé le rapport technique le 22 juillet 2022.

Aucun forage n'a eu lieu sur le projet en 2022 et aucun n'est prévu pour 2023.

<b>Ressources indiquées :</b>						
<b>Gîte</b>	<b>Zone de météorisation</b>	<b>Tonnes (Mt)</b>	<b>Au (g/t)</b>	<b>Ag (g/t)</b>	<b>Onces Au (000)</b>	<b>Onces Ag (000 000)</b>
<b>Californie</b>	Oxydes	0,6	0,93	2,8	17	0,05
	Transition	0,2	0,79	3,3	6	0,02
	Sulfures	3,1	1,31	2,4	130	0,23
	<b>Total</b>	<b>3,9</b>	<b>1,22</b>	<b>2,5</b>	<b>153</b>	<b>0,31</b>
<b>Golfo de Oro</b>	Oxydes	0,2	1,07	2,8	7	0,02
	Transition	0,1	1,19	2,8	6	0,01
	Sulfures	5,3	1,46	2,5	249	0,42
	<b>Total</b>	<b>5,7</b>	<b>1,44</b>	<b>2,5</b>	<b>262</b>	<b>0,46</b>
<b>Sapuchi</b>	Oxydes	1,9	0,85	3,6	53	0,22
	Transition	1,4	1,04	3,6	47	0,16
	Sulfures	2,1	0,94	3,4	62	0,22
	<b>Total</b>	<b>5,4</b>	<b>0,93</b>	<b>3,5</b>	<b>162</b>	<b>0,61</b>
<b>Total</b>	<b>Oxydes</b>	<b>2,7</b>	<b>0,89</b>	<b>3,4</b>	<b>77</b>	<b>0,30</b>
	<b>Transition</b>	<b>1,8</b>	<b>1,02</b>	<b>3,5</b>	<b>59</b>	<b>0,20</b>
	<b>Sulfures</b>	<b>10,4</b>	<b>1,31</b>	<b>2,6</b>	<b>441</b>	<b>0,88</b>
	<b>Total</b>	<b>14,9</b>	<b>1,20</b>	<b>2,9</b>	<b>576</b>	<b>1,37</b>

<b>PRÉSUMÉES</b>						
<b>Gîte</b>	<b>Zone de météorisation</b>	<b>Tonnes (Mt)</b>	<b>Au (g/t)</b>	<b>Ag (g/t)</b>	<b>Onces Au (000)</b>	<b>Onces Ag (000 000)</b>
<b>Californie</b>	Oxydes	0,4	0,68	2,1	8	0,02
	Transition	0,1	0,85	2,6	4	0,01
	Sulfures	1,1	1,27	3,8	46	0,14
	<b>Total</b>	<b>1,6</b>	<b>1,10</b>	<b>3,3</b>	<b>58</b>	<b>0,17</b>
<b>Golfo de Oro</b>	Oxydes	0,5	0,80	3,0	12	0,04
	Transition	0,2	0,93	3,4	5	0,02
	Sulfures	5,7	1,29	2,5	237	0,46
	<b>Total</b>	<b>6,4</b>	<b>1,24</b>	<b>2,5</b>	<b>254</b>	<b>0,52</b>
<b>High Life</b>	Oxydes	0,5	0,84	4,2	14	0,07
	Transition	0,2	0,73	4,5	4	0,02
	Sulfures	0,1	0,90	8,3	4	0,04
	<b>Total</b>	<b>0,8</b>	<b>0,83</b>	<b>4,9</b>	<b>22</b>	<b>0,13</b>
<b>Sapuchi</b>	Oxydes	3,2	0,74	3,7	75	0,37
	Transition	1,6	0,92	3,6	48	0,19
	Sulfures	2,8	0,92	4,1	84	0,37
	<b>Total</b>	<b>7,6</b>	<b>0,85</b>	<b>3,8</b>	<b>208</b>	<b>0,94</b>
<b>Calvario</b>	Oxydes	0,1	0,53	0,0	2	0,00
	Transition	0,0	0,55	0,0	0,0	0,00
	Sulfures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
	<b>Total</b>	<b>0,1</b>	<b>0,53</b>	<b>0,0</b>	<b>2</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>Oxydes</b>	<b>4,6</b>	<b>0,74</b>	<b>3,5</b>	<b>111</b>	<b>0,51</b>
	<b>Transition</b>	<b>2,1</b>	<b>0,90</b>	<b>3,6</b>	<b>61</b>	<b>0,24</b>
	<b>Sulfures</b>	<b>9,8</b>	<b>1,18</b>	<b>3,2</b>	<b>371</b>	<b>1,00</b>
	<b>Total</b>	<b>16,6</b>	<b>1,02</b>	<b>3,3</b>	<b>544</b>	<b>1,76</b>

**Remarques concernant l'ERM de Sapuchi :**

- Rodrigo Calles, de Servicios Geológicos IMEx, S.C., William J. Lewis et Alan J. San Martin, de Micon International Limited, ont révisé et validé l'estimation des ressources minérales pour les gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario. Ils sont tous des « personnes qualifiées » indépendantes (tel que défini dans le Règlement 43-101) responsables de l'ERM 2022 de Sapuchi. La date d'effet de l'ERM de Sapuchi est le 24 juin 2022.
- Des méthodes d'extraction spécifiques ont été utilisées uniquement pour établir des seuils de coupure raisonnables pour différentes portions du gîte. Aucune analyse économique préliminaire, étude de préfaisabilité ou étude de faisabilité n'a été complétée pour étayer la viabilité économique et la faisabilité technique de l'exploitation de toute portion des ressources minérales en ayant recours à une quelconque méthode d'abattage en particulier.
- Les ressources minérales divulguées ont été estimées en utilisant les normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») pour les ressources minérales et les réserves minérales et les lignes directrices préparées par le comité de l'ICM dédié aux réserves et aux ressources minérales et adoptées par le conseil de l'ICM.
- Le seuil de coupure économique calculé pour les ressources est de 0,27 g/t Au dans les oxydes (récupération de 70 %), et de 0,44 g/t Au dans la zone de transition et les sulfures (récupération de 90 %).
- Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- La modélisation géologique a été effectuée par Osisko Développement. L'ERM de Sapuchi a été complétée par le géologue Leonardo Souza, MAusIMM (CP) de Talisker Exploration Services, sous la supervision de Rodrigo Calles-Montijo, de Servicios Geológicos IMEx, S. C., William J. Lewis et Alan J. San Martin, de Micon International Limited.
- L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert et des hypothèses en dollars US. Les seuils de coupure ont été calculés en utilisant un prix de l'or de 1 750 \$ US l'once, un taux de change CAD:USD de 1,3; un coût d'exploitation minière de 2,95 \$/t; un coût de traitement de 4 \$/t pour les oxydes et de 13,0 \$/t pour la zone de transition et les sulfures, et des charges générales et administratives de 2,50 \$/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).
- Une valeur de masse volumique de 2,55 g/cm<sup>3</sup> a été établie pour toutes les zones oxydées, de 2,69 g/cm<sup>3</sup> pour les zones de transition et de 2,74 g/cm<sup>3</sup> pour les zones de sulfures.
- Les ressources des gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario ont été estimées à l'aide du logiciel Datamine Studio RM 1.3 en ayant recours à des limites fermes sur des résultats d'analyse regroupés en composites (de 3,0 m pour toutes les zones). La méthode d'interpolation du krigeage ordinaire a été utilisée dans un modèle de blocs dont les dimensions étaient de 10 m x 10 m x 5 m.
- Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,103 48. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.

Ni la Société ni Servicios Geológicos IMEx, S.C., ni Micon International Limited n'a connaissance d'un enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, lié à la commercialisation ou d'un autre enjeu pertinent connu qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales, autre que ceux divulgués dans le rapport technique pour l'ERM de Sapuchi.

Pour de plus amples renseignements sur le projet San Antonio, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report for the 2022 Mineral Resource Estimate on the San Antonio Project, Sonora, Mexico* », en date du 12 juillet 2022 avec une date d'effet au 24 juin 2022, disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil d'émetteur de la Société au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

*Minerai empilé*

Au cours du premier trimestre de 2022, Sapuchi Minera a débuté le traitement de ses stocks de minerai empilé sur des haldes de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« **halde de lixiviation en tas** ») et à l'usine de traitement par charbon en colonne. La Société a réalisé ses premières ventes d'or en juillet 2022 et, en date du 30 septembre 2022, la Société disposait de concentré de charbon imprégné prêt pour l'affinage, avec des ventes d'or totalisant 11 863 onces d'or en 2022. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2023, Sapuchi Minera a vendu 1 202 onces d'or.

*Objectifs pour 2023*

Sapuchi Minera devrait continuer de miser sur le traitement des stocks résiduels en attente des prochaines démarches du gouvernement du Mexique en ce qui a trait au processus d'obtention des permis

Se reporter à la rubrique de mise en garde intitulée *Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité*.

**Placements en actions**

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

### Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022 (en milliers de dollars) :

Placements	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable <sup>(i)</sup>	Juste valeur <sup>(ii)</sup>	Valeur comptable <sup>(i)</sup>	Juste valeur <sup>(ii)</sup>
	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	8 720	5 157	8 833	4 923
Autres	28 990	28 990	33 819	33 819
	37 710	34 147	42 652	38 742

(i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue pour la période visée

### Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 mars 2023 :

Société	Nombre d'actions détenues	Participation
		%
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	46 885 240	17,3

### *Ressources Falco limitée (« Falco »)*

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats résumés d'une étude de faisabilité mise à jour ont été publiés le 24 mars 2021. En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore Canada Company établissant le cadre des termes et conditions (l'« **entente de principe** ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (*Principal Operating License and Indemnity Agreement* ou l'« **OLIA** ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les termes qui seront inclus dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5.

Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est situé à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco. Au 31 mars 2023, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires représentant une participation de 17,3 % dans Falco (17,3 % au 31 décembre 2022). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

### **Activités en matière de développement durable**

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- Promouvoir les valeurs de la Société à travers nos trois piliers du développement durable : le bon voisinage, une main-d'œuvre engagée et une saine intendance de l'environnement;
- Développer et maintenir de solides relations avec les Premières Nations, les parties prenantes et les gouvernements fédéral, provincial et municipal dans les régions où la Société a des activités et des projets;
- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- Promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et



- Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Voici quelques faits saillants de chacun des projets :

#### *Barkerville*

- Relation positive avec la Nation Lhtako Dené depuis 2015. Les ententes incluent un protocole d'engagement (signé en 2016), des accords de relation (2016) et un accord sur la durée de vie du projet (2020);
- Relation positive avec la Première Nation Xatsull et la Première Nation Williams Lake (« **PNWL** ») depuis 2016 et 2017, respectivement;
- Relation positive avec le District de Wells en Colombie-Britannique depuis 2016, et signature d'un protocole d'entente au début de l'année 2022 facilitant les discussions en vue d'une entente sur le projet;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone et le ministère de l'Environnement et de la Stratégie face aux changements climatiques afin d'assurer des relations positives;
- Installation d'une usine de traitement des eaux afin de traiter les eaux de contact et les effluents terminée;
- Il reste approximativement 260 000 tonnes de l'empilement historique hérité de 300 000 tonnes de matériel potentiellement acidogène;
- Travaux de restauration entrepris sur le site de l'ancienne mine Mosquito Creek;
- Signature d'une entente de collaboration pour la restauration du site minier orphelin Jack of Clubs Lake dans le cadre du programme des sites contaminés de la Couronne du ministère des Forêts de la Colombie-Britannique.
- Lancement d'une deuxième Initiative pour un effectif durable offrant de la formation en exploitation minière souterraine axée sur les compétences afin de soutenir une main-d'œuvre locale;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives;
- La Société, en partenariat avec la Nation Lhtako Dené, a mis sur pied et développe une société de gestion axée sur le rétablissement des populations de caribou des montagnes du Sud autour de Wells (Colombie-Britannique) et des activités visant à améliorer et à rétablir les populations de saumon rouge et quinnat de la rivière Bowron;
- Le 5 juillet 2022, la Société et la PNWL ont conclu une entente de participation; et
- Le 31 décembre 2022, le projet aurifère Cariboo a été ramené à sa valeur recouvrable nette estimative de 435,7 millions de dollars laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés ce qui a été reflété comme une dépréciation d'actifs. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel après impôt de 8,1 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

#### *Tintic*

- Établissement de relations positives dès l'introduction avec la Division de la Qualité de l'air et la Division de la Qualité de l'eau du ministère de la Qualité de l'environnement de l'Utah.
- Mise en œuvre de plans de gestion environnementale pour la gestion des eaux, des eaux pluviales et des matières résiduelles à la mine Trixie.
- Établissement de relations positives avec différentes parties prenantes et des fournisseurs locaux en vue de la construction du projet optimisé.
- Dépôt du plan sur la durée de vie de la mine à la Division du Pétrole, du Gaz et des Mines de l'Utah, et de la demande de dérogation pour source mineure à la Division de la Qualité de l'air.

#### *Sapuchi Minera*

- Signature d'une entente à long terme avec Eijdo San Antonio, l'une des communautés locales les plus touchées par le projet;
- Début du MIA; et
- L'étude du milieu d'accueil sur l'environnement a été complétée.
- Le 30 septembre 2022, le projet aurifère San Antonio a été ramené à sa valeur recouvrable nette estimative de 35,0 millions de dollars (montant nul déduction faite du financement de flux), laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

## Financements

### Financements de l'exercice courant

#### Financement par voie de prise ferme de 2023

Le 2 mars 2023, la Société a complété un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 7 841 850 unités de la Société (les « unités ») au prix de 6,60 \$ par unité, pour un produit brut total d'environ 51,8 millions de dollars (le « placement »), y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription ») de la Société.

Chaque unité se composait d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « bon de souscription »), chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 8,55 \$ par action ordinaire pendant une période de 36 mois suivant la date d'émission, sous réserve d'ajustements. Le placement était codirigé par Eight Capital et la Financière Banque Nationale inc. agissant à titre de chefs de file et teneurs de livres associés, au nom d'un regroupement de preneurs fermes incluant BMO Nesbitt Burns Inc., RBC Dominion Securities Inc., Canaccord Genuity Corp., Haywood Securities Inc. et PI Financial Corp. (collectivement, les « preneurs fermes »). Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces équivalant à 5 % du produit brut du placement.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement pour faire avancer le développement des principaux projets miniers de la Société, soit le projet Tintic et le produit aurifère Cariboo, et aux fins générales de l'entreprise. La Société a déposé un prospectus simplifié (le « prospectus ») dans chacune des provinces du Canada en vertu du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié* afin de rendre admissibles pour distribution les unités offertes dans le cadre du placement. Des copies électroniques du prospectus et des documents intégrés par renvoi dans ce dernier sont disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) sous le profil d'émetteur de la Société.

### Financements des exercices antérieurs

#### Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars et 13 732 900 reçus de souscription de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (les « reçus de souscription de courtage » et avec les unités de courtage, le « placement privé par l'entremise d'un courtier ») et est présenté sur une base pré-regroupement. Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 22,80 \$ (7,60 \$ avant le regroupement des actions) par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date de clôture du placement privé par l'entremise d'un courtier (« unité de courtage »).

Chaque reçu de souscription de courtage confère au porteur le droit de recevoir une unité de courtage, à la satisfaction des conditions de libération d'entiercement suivantes (les « conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier »);

- (a) la réalisation, la satisfaction ou la renonciation de toutes les conditions préalables à l'acquisition Tintic conformément aux ententes définitives et l'obtention de toutes les approbations réglementaires;
- (b) le dépôt, par la Société et les preneurs fermes, d'un avis de clôture et de directives à l'agent d'entiercement conformément aux modalités de l'entente portant sur les reçus de souscription, confirmant que la condition ci-dessus a été honorée; et
- (c) la satisfaction des conditions le ou avant le 15 juin 2022.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré les conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier et reçu les approbations réglementaires et de la TSXV, le produit entiercé de 61,1 millions de dollars (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage ont totalisé 3,5 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis.

La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 1,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

### Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches des placements privés sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription à un prix de 3,50 \$ US : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 en émettant 24 215 099 reçus de souscription pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108,1 millions de dollars) (ii) la deuxième tranche a été clôturée le 29 mars 2022 en émettant 9 365 689 reçus de souscription pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41 millions de dollars) et (iii) la troisième tranche a été clôturée le 21 avril 2022 en émettant 512 980 reçus de souscription pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,2 millions de dollars) (collectivement, les « reçus de souscription sans intermédiaire »). Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère à son porteur le droit de recevoir une unité composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission (« unité sans intermédiaire »).

Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère au porteur le droit de recevoir une unité sans intermédiaire, à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement, soit que les actions ordinaires de la Société soient inscrites à la Bourse de New York le ou avant le 15 juin 2022 (la « condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire »).

Les reçus de souscription sans intermédiaire seront automatiquement convertis en unités, et le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier seront libérés à la Société à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire et obtenu les approbations réglementaires incluant celle de la TSXV, le produit brut entiercé de 119,4 millions de dollars US (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission engagés, d'un montant de 2,8 millions de dollars, liés à l'émission des reçus de souscription sans intermédiaire sont comptabilisés comme surplus d'apport dans l'état de la situation financière.

### Flux 2022 d'OBL

La Société a convenu d'une feuille de route exécutoire avec OBL pour un flux visant les métaux produits par Tintic pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars US en espèces. Selon les modalités du flux, la Société livrera à OBL 2,5 % de tous les métaux produits par Tintic à un prix d'achat équivalant à 25 % du prix au comptant de chaque métal visé. Lorsque 27 150 onces d'or affiné auront été livrées, le taux du flux sera réduit à 2,0 % de tous les métaux produits. La clôture du flux a eu lieu au troisième trimestre de 2022 et le produit du flux est utilisé pour faire progresser le développement de Tintic.

### Financements de 2020 et 2021

En 2020 et 2021, la Société a levé un produit brut d'environ 253,7 millions de dollars. Chacun des évènements de financement est résumé ci-dessous et est présenté sur une base pré-regroupement :

Le 18 mars 2021, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut global d'approximativement 33,6 millions de dollars, comprenant l'exercice partiel de l'option des preneurs fermes, composé de : (i) 2 055 742 actions accréditatives au prix de 9,05 \$ par action accréditative et (ii) 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance. Le produit brut sera utilisé par la Société pour engager des dépenses d'exploration canadiennes qui seront admissibles à titre de dépenses minières accréditatives, tels que ces termes sont définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* en lien avec le projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration de la Société situés en Colombie-Britannique.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la deuxième tranche (tranche finale) du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche du placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion**  
**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

**Résumé de l'utilisation du produit des financements**

**Au 31 mars 2023** (en millions de dollars)

Description	Montant divulgué actuellement/antérieurement	Montant dépensé	Montant résiduel
2 mars 2023 - Unités de prise ferme Tintic, projet aurifère Cariboo, dépenses G&A et fonds de roulement	51,8 \$	7,9 \$	43,9 \$
27 mai 2022 – Unités de courtage Charges G&A d'entreprise et fonds de roulement	59,7 \$	35,3 \$	24,4 \$
27 mai 2022 – Unités sans intermédiaire Acquisition de Tintic	148,2 \$	94,3 \$	53,9 \$
2 mars 2022 – Unités de courtage Projets Cariboo et San Antonio, charges G&A et fonds de roulement	40,3 \$	40,3 \$	Aucun
18 mars 2021 Projet aurifère Cariboo, dépenses accréditatives admissibles	33,6 \$	33,6 \$	Aucun
5 février 2021 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	11,2 \$	11,2 \$	Aucun
8 janvier 2021 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	68,6 \$	68,6 \$	Aucun
30 décembre 2020 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	40,2 \$	40,2 \$	Aucun
29 octobre 2020 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	100,1 \$	100,1 \$	Aucun

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion**  
**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

**Principales informations financières**

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)<sup>(1)</sup>

	Trois mois terminés les	
	31 mars 2023	31 mars 2022
	\$	\$
Produits	3 451	9 167
Coût des ventes	(4 406)	(9 167)
Perte d'exploitation	(22 311)	(23 173)
Perte nette	(23 337)	(22 332)
Perte nette par action de base et diluée <sup>(2)</sup>	(0,30)	(0,49)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(13 314)	(16 896)
Flux de trésorerie liés aux activités	(22 605)	3 314
Flux de trésorerie liés aux activités de	52 052	37 137
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et diluée <sup>(2)</sup>	78 174 946	45 433 489

Au	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Total des actifs	998 751	968 199	703 124	802 144	397 257
Total des passifs	(250 437)	(237 765)	(118 922)	(102 578)	(42 243)

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et proviennent d'états financiers préparés conformément aux IFRS.

(2) En raison de la perte d'exploitation pour chaque période, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

**Résultats d'exploitation**

*Trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022*

- Produits de 3,5 millions de dollars, comparativement à 9,2 millions de dollars au T1 2022;
- Perte d'exploitation de 22,3 millions de dollars comparativement à 23,2 millions de dollars au T1 2022;
- Perte nette de 23,3 millions de dollars comparativement à une perte nette de 22,3 millions de dollars au T1 2022.
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 13,3 millions de dollars comparativement à 16,9 millions de dollars au T1 2022;
- Investissements de 23,2 millions de dollars se rapportant principalement aux intérêts miniers, à l'exploration et à l'évaluation et aux immobilisations corporelles, comparativement à la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement de 13,0 millions de dollars au T1 2022.
- Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement de 52 millions de dollars comparativement à 37,1 millions de dollars au T1 2022;

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion**  
**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

Au T1 2023, la Société a généré des produits de 3,5 millions de dollars et a subi une perte d'exploitation de 22,3 millions de dollars, comparativement à 9,2 millions et 23,2 millions de dollars respectivement au T1 2022. La diminution des produits est principalement attribuable à la réduction des activités sur le projet Bonanza Ledge II et aux opérations à la mine test Trixie. Les produits ont été principalement générés par le projet de minerai empilé de Sapuchi. Au T1 2022, les produits ont été générés par le projet Bonanza Ledge II.

La diminution de la perte d'exploitation est principalement attribuable à la réduction des activités sur le projet Bonanza Ledge II et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Au T1 2022, les pertes d'exploitation étaient principalement liées à l'accroissement des activités à Bonanza Ledge II et au fait que Sapuchi n'avait pas encore commencé à traiter ses stocks de minerai empilé.

Au cours du trimestre courant, la Société a subi une perte nette de 23,3 millions de dollars comparativement à une perte nette de 22,3 millions de dollars au T1 2022. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons citées ci-dessus et à la comptabilisation d'un gain latent de 9,1 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription contrebalancés par les coûts liés aux financements, les produits d'intérêts et les gains de change reflétant principalement l'incidence des variations des taux de change sur les soldes intersociété libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au premier trimestre de 2023 étaient de 13,3 millions de dollars comparativement à 16,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Cette diminution reflète principalement la réduction des activités d'exploitation sur le projet Bonanza Ledge II et le projet de minerai empilé de Sapuchi. Au premier trimestre de 2022, la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation était reliée à l'accroissement des activités sur le projet Bonanza Ledge II.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et les immobilisations corporelles au T1 2023 étaient de 23,2 millions de dollars comparativement à 13,0 millions de dollars au T1 2022. Cette augmentation reflète l'ajout de Tintic, qui n'était pas inclus dans les investissements au premier trimestre de 2022. Au T1 2022, les produits d'investissement étaient liés à la cession de certains placements du portefeuille et à une réduction des activités d'exploration et de développement minier, ainsi qu'aux dépenses plus faibles en lien avec les immobilisations corporelles.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 52 millions de dollars au T1 2023 comparativement à 37,1 millions de dollars au T1 2022. L'augmentation est attribuable à la réalisation d'un financement par voie de prise ferme de 51,8 millions de dollars. Au cours du premier trimestre de 2022, la Société a amassé et clôturé 42,3 millions de dollars en placements privés par l'entremise d'un courtier, voir la rubrique Financements.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022 (en milliers de dollars) :

		<b>Trois mois terminés les</b>	
		<b>31 mars</b>	
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>	(a)	<b>3 451</b>	<b>9 167</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Coût des ventes	(a)	(4 406)	(9 167)
Autres coûts d'exploitation	(b)	(10 553)	(15 246)
Générales et administratives	(c)	(9 996)	(7 807)
Exploration et évaluation		(807)	(120)
Dépréciation d'actifs	(d)	-	-
<b>Perte d'exploitation</b>		<b>(22 311)</b>	<b>(23 173)</b>
Autres produits, déduction faite des autres charges	(e)	(1 755)	810
<b>Perte avant les impôts sur le résultat</b>		<b>(24 066)</b>	<b>(22 363)</b>
(Recouvrement) charge d'impôt		729	31
<b>Perte nette</b>		<b>(23 337)</b>	<b>(22 332)</b>

- a) La Société a comptabilisé un montant de 3,5 millions de dollars en revenus reçu de la vente de l'or et de l'argent récupéré au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Le coût des ventes en lien avec l'or et l'argent vendu de 4,4 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, conformément à la norme IAS 2, *Stocks*, à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

- a) D'autres coûts d'exploitation de 10,6 millions de dollars ont été comptabilisés pour les trois mois terminés le 31 mars 2023. Ces coûts se rapportent aux activités d'exploitation qui se poursuivent au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.
- b) Les dépenses générales et administratives de 10,0 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 comprennent 3,6 millions de dollars en salaires, 6,1 millions de dollars en dépenses administratives et 0,3 million de dollars en frais de développement des affaires.
- c) Les autres produits, déduction faite des autres charges, de 1,8 million de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 comprennent la comptabilisation d'un gain latent de 9,2 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription compensé par des coûts en lien avec les financements, des produits d'intérêts et des gains de change reflétant principalement l'incidence des variations des taux de change.

### Information trimestrielle sélectionnée

Les résultats financiers sélectionnés pour les trimestres précédents, qui sont tirés des états financiers préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dollars, à l'exception des montants par action	2023 T1	2022 T4	2022 T3	2022 T2	2022 T1	2021 T4	2021 T3	2021 T2
Perte nette	(23 337)	(64 897)	(103 731)	(1 500)	(22 332)	(56 452)	(31 745)	(41 404)
Perte nette par action	(0,30)	(0,86)	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)
Perte nette diluée par action	(0,30)	(0,86)	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)

Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats et du résultat global ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Des pertes significatives ont été subies aux T2, T3 et T4 2021 et aux T3 et T4 2022, en raison de la dépréciation d'actifs liés au projet Bonanza Ledge Phase II de la Société, au projet de minerai empilé de Sapuchi et aux actifs d'exploration et d'évaluation.

### Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 mars 2023, la Société disposait d'un fonds de roulement de 109,5 millions de dollars, incluant 122,2 millions de dollars en trésorerie. La Société a subi une perte de 23,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023. Avec la clôture du financement de mars 2023 (se reporter à la rubrique *Événements postérieurs*), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et les dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, la vente d'investissements de son portefeuille actuel, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers. Toutefois, rien ne garantit que la société sera en mesure d'obtenir des financements adéquats à l'avenir, ou à des conditions favorables pour la Société.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement au cours des trois mois terminés le 31 mars 2023 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion  
Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

**Flux de trésorerie**

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(16 942)	(17 268)
Éléments du fonds de roulement	3 628	372
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>(13 314)</b>	<b>(16 896)</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>(22 605)</b>	<b>3 314</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>52 052</b>	<b>37 137</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	16 133	23 555
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	88	(161)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>16 221</b>	<b>23 394</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>105 944</b>	<b>33 407</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>122 165</b>	<b>56 801</b>

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au T1 2023 se sont élevés à 13,3 millions de dollars comparativement à 16,9 millions de dollars en 2022. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 22,6 millions de dollars au T1 2023, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 3,3 millions de dollars au T1 2022. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 52,1 millions de dollars au T1 2023, comparativement à des flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement de 37,1 millions de dollars en 2022.

Les activités de financement totales au T1 2023 comprennent un produit de 51,8 millions de dollars découlant de la réalisation d'un placement privé par voie de prise ferme (se reporter à la rubrique *Financements*).

Depuis la création de la Société jusqu'à la date du présent rapport, un total de 659,4 millions de dollars de capitaux a été amassé par le biais de financements avec et sans intermédiaire, de financements de flux et de placements publics par voie de prise ferme.

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada (Barkerville), au Mexique (Sapuchi) et aux États-Unis (Tintic), et sont présentés en détail ci-dessous au 31 mars 2023 (en milliers de dollars) :



**Osisko Développement Corp. Rapport de gestion**  
**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

**Actifs non courants**

	<b>31 mars 2023</b>			<b>Total</b>
	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>É.-U.</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Autres actifs (non courants)	16 631	19 338	3 818	39 787
Intérêts miniers (voir ci-dessous)	379 155	20 920	195 981	596 056
Immobilisations corporelles	62 211	22 115	32 241	116 567
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 653	-	56 646	60 299
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>461 650</b>	<b>62 373</b>	<b>288 686</b>	<b>812 709</b>

**Intérêts miniers**

	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>É.-U.</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>
Rémunération	5 001	4 674	3 143	12 819
Forage d'exploration	64 946	20 224	-	85 170
Frais de consultation	55 886	139	372	56 397
Coûts d'acquisition	258 152	57 038	169 175	484 364
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	25 320	11 032	4 198	40 550
Amortissement	3 594	(4 441)	1 034	187
Crédits d'impôt	(12 597)	-	-	(12 597)
Dépréciation	(59 000)	(81 000)	-	(140 000)
Autres	37 852	13 254	18 060	69 166
<b>Total des intérêts miniers</b>	<b>379 155</b>	<b>20 920</b>	<b>195 981</b>	<b>596 056</b>

**Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>É.-U.</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits	674	2 689	88	3 451
Coût des ventes	(674)	(2 520)	(1 212)	(4 406)
Autres coûts d'exploitation	(7 475)	(2 805)	(273)	(10 553)
Charges générales et administratives	(7 850)	(726)	(1 420)	(9 996)
Exploration et évaluation	(740)	(67)	-	(807)
<b>Total du résultat (de la perte) d'exploitation</b>	<b>(16 065)</b>	<b>(3 429)</b>	<b>(2 817)</b>	<b>(22 311)</b>

## **Arrangements hors bilan**

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

## **Risques et incertitudes**

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur leurs résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde relative aux informations prospectives* pour de plus amples renseignements. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers détachés combinés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez également consulter la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, qui se trouve sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous le profil de l'émetteur d'Osisko.

*Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs*

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. À l'heure actuelle, la Société a des actifs d'exploration et de développement qui peuvent générer des revenus périodiques dans le cadre d'essais de production, mais n'a pas de mine ayant atteint l'étape de la production commerciale. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production sur ses sites pourraient être suspendus à tout moment. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

### *Risques liés aux activités minières*

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

D'importantes dépenses sont requises pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations minières et de traitement sur un site particulier. La viabilité commerciale d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, dont notamment : les caractéristiques particulières du gîte comme la taille, la teneur et la proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont très volatils; la réglementation gouvernementale, y compris celle ayant trait aux prix, aux taxes, aux redevances, au régime foncier, à l'aménagement du territoire, à la production permise, à l'importation et l'exportation de minéraux et à la protection environnementale.

### *Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité*

Certaines activités décrites dans les présentes, incluant l'essai de production à Bonanza Ledge II, le traitement des stocks de minerai empilé à la mine Sapuchi et l'essai de production présentement en cours à la mine test Trixie, ont été menées sans le bénéfice d'une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales, démontrant la viabilité économique et

technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales), et par conséquent, il pourrait y avoir une plus grande incertitude quant à l'atteinte d'un niveau particulier de récupération de matériel ou du coût de cette récupération. Historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production commerciale se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de commencer ou de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. En poursuivant les activités en cours à Bonanza Ledge II et à la mine test Trixie, ainsi que le traitement à Sapuchi, tel qu'envisagé, la Société ne fondera pas sa décision de poursuivre de telles activités sur une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales et démontrant la viabilité économique et technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales).

#### *Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation*

La Société a des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, il n'existe aucune garantie que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles ou que ces financements seront à des conditions au moins aussi favorables pour la Société que celles obtenues antérieurement, si tant est qu'ils se réalisent.

#### *Absence de bénéfices et historique de pertes*

Le développement et l'exploration de propriétés de ressources sont des activités commerciales qui impliquent un degré de risque élevé, de telle sorte que rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'exploitation minière à l'essai en cours aboutiront à des activités rentables. La Société n'a pas déterminé si l'une ou l'autre de ses propriétés renferme des réserves économiquement récupérables de matériel minéralisé et tire actuellement des revenus minimes ou aucun revenu de ses projets; par conséquent, la Société ne génère pas de flux de trésorerie suffisants de ses activités. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de pertes additionnelles à l'avenir. Les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations de la Société pourraient augmenter au cours des années à venir alors que les activités d'exploration, de développement et/ou de production progressent sur les propriétés de la Société. La Société n'anticipe pas recevoir de produits suffisants de ses activités pour compenser les dépenses opérationnelles dans un avenir prévisible et s'attend à subir des pertes jusqu'à ce que l'une ou plusieurs de ses propriétés entrent en production commerciale et génèrent suffisamment de revenus pour financer ses activités en cours. Rien ne garantit que l'une ou l'autre des propriétés de la Société passera éventuellement à l'étape de la production commerciale. Rien ne garantit non plus que de nouveaux fonds seront disponibles et, dans cette éventualité, la Société pourrait se voir forcée de réduire substantiellement ou de cesser ses activités.

#### *Conjoncture du secteur*

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques significatifs, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

#### *Questions de réglementation*

Les activités de la Société sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner davantage des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

*La Société est sujette aux fluctuations des monnaies qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.*

La Société est sujette aux risques de change. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres monnaies. Les activités de la Société se déroulent au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal (Canada), maintient des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont actuellement libellées en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des monnaies autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

*La Société est sujette à l'impôt dans plusieurs juridictions et des changements néfastes aux lois fiscales de ces juridictions pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa rentabilité*

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

*Les propriétés d'exploration et de développement de la Société sont situées dans des juridictions sujettes à des changements dans la conjoncture économique et politique et dans la réglementation de ces pays*

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du matériel minéralisé découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la réglementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation

environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des monnaies et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de réglementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique *Sécurité au Mexique*. La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

#### *Sécurité au Mexique*

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diésel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'aient pas d'incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

*Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères.*

Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

#### *Permis, licences et approbations*

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir tous les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la réglementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société entreprend l'exploitation de n'importe quelle propriété d'exploration, elle devra obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent comprendre des conditions particulières en matière de procédures opérationnelles, d'utilisation de l'eau, du dépôt de différents matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, de l'élimination des résidus, des déversements, des études environnementales, de plans de fermeture et de restauration et des garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

#### *Toute fusion, acquisition ou coentreprise serait accompagnée de risques*

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

## Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

---

*Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société.*

Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquérir, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions au Canada, au Mexique ou aux États-Unis où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

### *Concurrence*

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

*La Société peut être affectée par les lois anticorruption.*

La *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers* et la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

*Osisko Développement peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.*

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le

développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.

#### *Conflits d'intérêts*

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront et s'abstiendront de voter sur toute question à l'égard de laquelle ces administrateurs et dirigeants pourraient avoir un conflit d'intérêts important.

#### *Risques non assurés*

La Société pourrait être tenue responsable de certains événements, incluant de la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

#### *Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente*

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations d'ingénierie et de géologie disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs significatifs qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

#### *Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières*

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration, des études d'évaluation économique préliminaire et/ou de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs significatifs, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une propriété à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation, le cas échéant, d'évaluations économiques préliminaires et d'études de faisabilité de production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des

## **Osisko Développement Corp. Rapport de gestion Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023**

---

permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

### *Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement*

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du matériel extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

*Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques*

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société.

### *Risques et dangers environnementaux*

Osisko Développement est assujéti à la réglementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette réglementation exige notamment le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la restauration des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus stricte, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la réglementation environnementale, le cas échéant, n'auront pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connues de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causées par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de restauration sont incertains et les dépenses prévues, estimées par la direction, pourraient différer des dépenses réelles requises.

### *Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Osisko Développement*

Le cours boursier des actions ordinaires d'Osisko Développement est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement et ces facteurs pourraient entraîner une diminution de la valeur des actifs, ce qui pourrait mener à des charges de dépréciation.



### *Menaces à la cybersécurité*

Les activités de la Société dépendent, en partie, de la façon dont elle et ses fournisseurs protègent les réseaux, les systèmes technologiques et les logiciels contre les dommages causés par un certain nombre de menaces, y compris les virus, les atteintes à la sécurité et les cyberattaques. Les menaces à la cybersécurité comprennent les tentatives d'accès non autorisé aux données ou aux systèmes de réseau automatisés et la manipulation ou l'utilisation inappropriée des systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute partie des systèmes de technologie de l'information de la Société pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur la réputation, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société est soumise à des attaques de cybersécurité et à des menaces connexes de temps à autre. Bien qu'à ce jour, la Société n'ait subi aucune perte importante liée à des cyberattaques ou à d'autres violations de la sécurité de l'information, rien ne garantit qu'elle ne subira pas de telles pertes à l'avenir. Le risque et l'exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement atténués en raison, entre autres, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les cybermenaces continuent d'évoluer, la Société peut être tenue de dépenser des ressources supplémentaires pour continuer à modifier ou à améliorer les mesures de protection ou pour enquêter et corriger toute vulnérabilité des systèmes. En outre, la couverture d'assurance de la Société pour les cyberattaques peut ne pas être suffisante pour couvrir toutes les pertes qu'elle pourrait subir à la suite d'un cyberincident. La Société et ses services tiers collectent, utilisent, divulguent, stockent, transmettent et traitent autrement les données des clients, des fournisseurs, des employés et d'autres personnes dans le cadre de ses activités et opérations, qui peuvent inclure des données personnelles ou des informations confidentielles ou exclusives. Rien ne garantit que les mesures de sécurité mises en œuvre par la Société ou ses fournisseurs de services tiers seront efficaces contre les menaces de sécurité actuelles ou futures. Si une compromission de ces données devait se produire, la Société pourrait devenir responsable en vertu de ses contrats avec d'autres parties et en vertu de la loi applicable pour les dommages et encourir des pénalités et autres coûts pour répondre, enquêter et remédier à un tel incident. Selon les faits et les circonstances d'un tel incident, ces dommages, pénalités, amendes et coûts pourraient être significatifs. Un tel événement pourrait nuire à la réputation de la Société et entraîner des litiges à son encontre.

### **Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)**

La Société est tenue de se conformer au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'attestation des documents intermédiaires exige la divulgation, dans le rapport de gestion, de tout changement aux contrôles internes qui a eu une incidence notable ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence notable sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. La direction confirme qu'aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2023. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux signé l'annexe 52-109A2, Attestation des documents intermédiaires, laquelle est disponible sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Des renseignements supplémentaires sur la Société sont rendus disponibles par le dépôt régulier de communiqués, d'états financiers et de la notice annuelle sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Ces documents et d'autres renseignements sont aussi disponibles sur le site Web de la Société à l'adresse [www.osiskodev.com](http://www.osiskodev.com).

### **Base d'établissement des états financiers consolidés**

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (*International Accounting Standards Board* ou l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

### **Estimations et jugements comptables critiques**

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 et 2022.

## **Instruments financiers**

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés pour le trimestre terminé le 31 mars 2023.

## **Renseignements techniques**

Les renseignements techniques de nature scientifique et géologique contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, une personne qualifiée (« **PQ** ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

## **Structure du capital-actions**

En date du présent rapport de gestion, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levés pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

<b>Valeurs mobilières</b>	<b>Actions ordinaires suivant la levée</b>
Actions ordinaires	83 511 392
Options d'achats d'actions	3 108 770
UAR	1 285 997
UAD	206 427
Bons de souscription	31 888 451
<b>Capital-actions pleinement dilué</b>	<b>120 001 037</b>

## **Mesures financières non conformes aux IFRS**

Osisko Développement a inclus certaines mesures financières non conformes aux IFRS (tel que défini dans les présentes) dans le présent rapport de gestion, comme les « coûts de maintien tout compris » ou « CMTC » et les « coûts décaissés ». Les coûts de maintien tout compris par once d'or sont définis comme étant les coûts de production moins les ventes d'argent, plus les dépenses générales et administratives, d'exploration et autres et les dépenses en immobilisations de maintien, le tout divisé par les onces d'or. Les coûts décaissés sont une mesure financière non conforme aux IFRS présentée par Osisko Développement par once d'or vendue. Les coûts décaissés comprennent les coûts d'extraction minière, de traitement, d'affinage, les frais généraux et administratifs et les redevances, mais exclut l'amortissement, les coûts de restauration, les impôts sur le résultat, et les dépenses en immobilisations et d'exploration sur la durée de vie de la mine. La Société croit que ces mesures offrent aux investisseurs un autre moyen d'évaluer la performance de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « **IFRS** »). Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

## **Mise en garde relative aux énoncés prospectifs**

À l'exception des énoncés de faits historiques que renferme le présent rapport de gestion, les renseignements qui y sont présentés de même que les renseignements qui y sont intégrés par renvoi constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables concernant l'entreprise, les activités, les plans, le rendement financier et la situation financière de la Société. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « croire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, ou certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront, ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

L'information prospective comporte des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les projets, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des projets, des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus expressément ou

implicitement dans cette information prospective. Parmi ces facteurs figurent les conditions permettant d'obtenir du financement dans l'avenir, les flux de trésorerie d'exploitation, les frais d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, l'encaisse totale, les coûts liés à l'opération et les frais administratifs réels de la Société soient sensiblement différents de ceux escomptés; l'éventualité que les exigences relatives aux infrastructures du projet et les méthodes de traitement prévues, ainsi que les dépenses liées à l'exploration soient sensiblement différentes de celles escomptées; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les variations des ressources minérales, de la production minérale, des teneurs ou des taux de récupération ou encore des efforts d'optimisation et des ventes; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou de financements ou encore des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés, notamment la pollution, les éboulements ou les dangers ne pouvant être assurés; l'évolution de la réglementation, les vices de titres; la disponibilité ou l'intégration du personnel, du matériel et de l'équipement; l'incapacité d'embaucher ou de fidéliser des membres de la direction et du personnel clé; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; les impacts environnementaux imprévus sur les activités; les cours; les risques liés à la production, à la construction et à la technologie ou encore les besoins en capitaux et les risques d'exploitation liés aux activités ou à une expansion des activités; la dilution résultant des financements par actions futurs; les fluctuations du prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux et des taux de change; l'incertitude relative à la production et aux ressources de trésorerie futures; l'incapacité de réaliser avec succès de nouveaux projets de développement, les expansions prévues ou d'autres projets tout en respectant le calendrier prévu; l'évolution défavorable du marché, de la situation politique et de la conjoncture économique générale ou des lois, des règles et des règlements applicables à la Société; les répercussions de la pandémie de COVID-19; les modifications apportées aux paramètres d'un projet; la possibilité d'un dépassement des coûts d'un projet ou de frais et de dépenses imprévus; les accidents, les conflits de travail, les protestations de la part des parties intéressées et de la collectivité ainsi que les autres risques inhérents au secteur minier; le défaut d'une usine, d'un équipement ou d'un procédé de fonctionner pas comme prévu; le risque lié à la découverte d'un vice de titre inconnu ou à toute autre réclamation défavorable; les facteurs mentionnés à la rubrique *Facteurs de risque* en plus d'autres risques, notamment ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la Société, qui sont disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) sous les profils d'émetteur de la Société.

En outre, l'information prospective figurant dans le présent document repose sur certaines hypothèses et comporte des risques liés aux activités de l'émetteur résultant. L'information prospective contenue dans les présentes repose sur certaines hypothèses, notamment les taux d'intérêt et les taux de change; le prix de l'or, du cuivre et d'autres métaux; l'état de la concurrence au sein du secteur minier; les titres de propriétés minières; les exigences financières et en matière de financement; la conjoncture économique générale, la situation politique et la conjoncture du marché; et les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société.

Bien que la Société ait tenté de repérer les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective contenue dans la présente notice annuelle, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les projets ainsi que les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux escomptés dans ces énoncés ou cette information. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'en remettre outre mesure à l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion. Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est donnée sous réserve de la présente mise en garde.

Une partie de l'information prospective ainsi que d'autres renseignements qui sont contenus dans les présentes au sujet du secteur minier et des attentes de la Société à l'égard du secteur minier et de la Société sont fondés sur des estimations établies par la Société à l'aide de données qui proviennent de sources du secteur accessibles au public ainsi que d'études de marché et d'analyses du secteur et d'hypothèses fondées sur des données et une connaissance de ce secteur que la Société estime être raisonnables. Toutefois, bien qu'elles révèlent généralement les positions relatives sur le marché, les parts de marché et les caractéristiques de rendement, ces données sont en soi imprécises. Bien que la Société n'ait pas connaissance que les données relatives au secteur figurant dans les présentes pourraient contenir des inexactitudes, le secteur minier présente des risques et des incertitudes susceptibles de changer en fonction de divers facteurs.

Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier indûment à l'information prospective. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion, sauf comme le prescrit la loi.

### **Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales**

La Société est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, elle présente des renseignements sur les biens miniers, la minéralisation ainsi que les estimations de ressources minérales et de réserves minérales conformément aux exigences canadiennes en matière de présentation de l'information, lesquelles sont régies par le Règlement 43-101. Par conséquent, les renseignements compris dans le présent rapport de gestion sur les biens miniers, la minéralisation et les estimations de ressources minérales et de réserves minérales ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés

américaines assujetties aux exigences de présentation et de divulgation de la Securities et Exchange Commission des États-Unis.